

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHÔNE

LYON, LE 0 1 JUIN 2012

NOS RÉF. MI/CR
CONTACT Carole RUIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr

Capitaine Guy FROMENT Membre suppléant Représentant du personnel au comité d'hygiène et de sécurité

Réunion du CHS

Je vous informe que le comité d'hygiène et de sécurité se réunira le :

Lundi 18 juin 2012 à 13h30 SDIS du Rhône - Salle de direction – 1^{cr} étage 17 rue Rabelais - 69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 20 décembre 2011,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.
- 1. Rapport d'étape de l'étude sur le risque psychosocial année 2011,
- 2. Bilans annuels,
- 3. Référentiel absentéisme 2011,
- 4. Retour sur les groupes de travail CHS,
- 5. Points hygiène et sécurité unités fonctionnelles « tome 1 »,
- 6. Points hygiène et sécurité intervention « tome 3 »,
- 7. Organisation hygiène et sécurité et analyse des accidents de travail,
- 8. Soutien psychologique : nouvelles modalités de prise en charge,
- 9. Dispositions complémentaires relatives aux régimes de travail des SPP,
- 10. Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
- 11. Activation du CTA-CODIS de formation et de secours,
- 12. Point sur les programmes immobiliers en cours et les déménagements de services,
- 13. a) Réseau santé au travail des SDIS de la région Rhône-Alpes,
 - b) Document de la conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNIS) du 1^{er} février 2012,
- 14. Modalité d'application au SDIS du Rhône du décret n° 2012-170 du 3 février 2012 modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,



15. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 11 juin 2012.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Le président du CHS Michel REPPELIN